

ARRETE 2025\40 DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT RUE DES SOURCES

Nous, Maire de la commune de Guerville

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-1 et suivants, 2213-1 et L. 2213-2,

Vu, le Code de la Route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1,

Vu, la demande de la Société SEFO représentée par Mme REBELLO Marie Laure –
courriel : sefo-d@demat.sogelink.fr – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation rue des sources à Guerville
(78),

ARRETONS

Article 1^{er} : Afin de permettre les travaux de création d'un branchement EP 10 rue
des Sources à GUERVILLE (78) par la SEFO.

Article 2 : Ces travaux nécessitent une ouverture et fermeture de tranchée sur la
chaussée. A compter du **Lundi 28 Avril 2025 et pour une durée de 30 jours**, le
stationnement sera interdit entre le 10 et le 14 rue des Sources.

Article 3 : La réfection de la chaussée devra être conforme à la permission de
voirie n° NP 2025-GUE-0741 délivrée par la CU GPSEO en date du 17 avril 2025.

Article 4 : La pré signalisation devra être mise en place en amont et en aval, les
panneaux de signalisation seront à la charge, mis en place et entretenus par le
pétitionnaire ainsi qu'une information aux riverains de la Rue des Sources.

Article 5 : la Gendarmerie et tous les Agents de la Force publique seront chargés
de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

AMPLIATION DU PRESENT ARRETE SERA ADRESSEE A :

Pétitionnaire

La Gendarmerie de Septeuil

Fait à Guerville,

Le 22 Avril 2025,

L'Adjoint par délégation,

Michel HARDY

